

CONTRE UNE CALOMNIE RÉACTIONNAIRE

REPONSE AU "Télégramme"

UN DÉMENTI DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La Ligue nationaliste Maginot-Millebrand a pu organiser à Marseille une réunion dans le calme le plus complet. Dans l'Alcove, la même Ligue a pu envoyer M. Le Troquer, sans incidents. Ainsi se trouve démentie la volonté du gouvernement d'assurer à tous, adversaires compris, la liberté d'opinion et de discussion.

C'est un démenti éclatant aux affirmations odieuses du "Télégramme du Nord" qui disait ces jours derniers :

Nous savons de source sûre — et nous ne craignons aucun démenti, — que le ministre de l'Intérieur a fait envoyer des instructions aux commissaires de police pour les inviter à organiser des contre-manifestations communistes partout où se tiennent les conférences de la Ligue républicaine nationale. Là où les communistes ne se sont pas en nombre, c'est aux autres troupes du Cartel que l'on aura recours pour troubler les réunions de nos amis et provoquer d'insolents désordres qui serviront de prétexte aux mesures de coercition que l'on médite contre l'opposition.

Les contre-manifestations communistes organisées par la police, doivent avoir lieu aux mêmes lieux et aux mêmes heures que les réunions des républicains nationaux, afin sans doute, que des heurts puissent se produire à la sortie.

Poussant un peu loin peut-être le souci de la vérité, nous avons demandé au Ministère de l'Intérieur ce que l'on y pensait des affirmations du "Télégramme". On nous a répondu : « Le Ministère de l'Intérieur dément de la façon la plus catégorique ces informations qui ne relèvent que de la fantaisie. Il est à peine besoin de souligner le caractère ridicule de ces prétendues instructions données aux commissaires pour les inviter à organiser des manifestations communistes. Le Gouvernement a la charge d'assurer l'ordre et le respect des lois. Il n'y manque jamais et continuera à y tenir énergiquement la main. »

Ce démenti n'était pas inutile pour montrer clairement l'imposture du journal ultra-réactionnaire le "Télégramme", mais pour qui connaît le caractère de droiture et de sincère loyauté républicaine de M. Chauveaux, ministre de l'Intérieur, il ne pouvait y avoir aucune doute à ce sujet.

Réaction et communisme d'accord pour voter contre le budget

Nous avons dit qu'après de nombreuses et laborieuses séances, la Chambre des Députés avait voté par 336 voix contre 233, le projet de budget présenté par le Gouvernement. Les députés de droite ont voté pour la première fois, les paiements de l'Allemagne au titre des réparations.

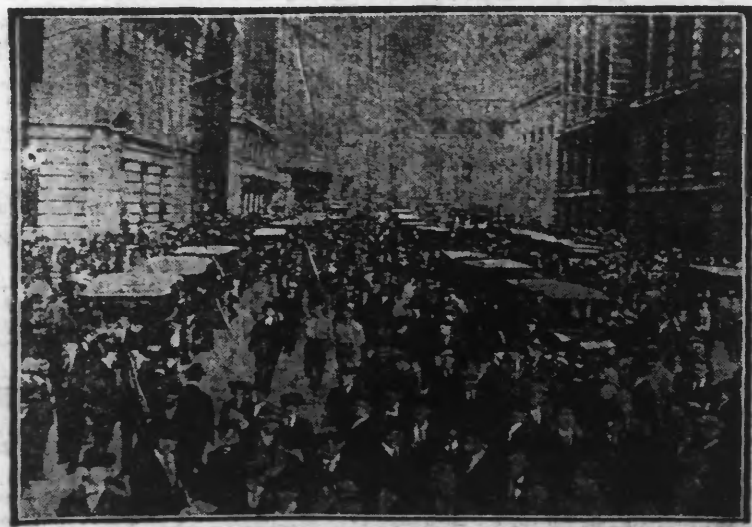
Une fois de plus, les réactionnaires et les communistes se sont unis les coudes pour contrarier la bonne marche des affaires de l'Etat et tenter, dans des buts politiques, personnels, de nuire aux intérêts de la masse des Français. Ils ont été déçus, la majorité des représentants a permis, par son vote, d'éclaircir notre situation financière ; cela permettra de regarder de front les grands problèmes qui restent encore posés, notamment celui de la reconstitution, et d'en trouver la solution dans un jour prochain.

Vote, pour l'édification de nos lecteurs, les votes des députés du Nord sur l'ensemble de la loi de finances :

Ont voté pour : MM. Delory, Escoffier, Couvreur, Lebas, Goniaux, Lefebvre, Saint-Venant, Plet, Daniel-Vincenz, Loucheur, Lebaux, Macarez, Desalle, Briffaut, Coppiaux, Beauvillain.

Ont voté contre : MM. des Rotours, Plichon, Crospe, Groussau, Nicolle, Delourme, Barra, Desobin.

A New-York comme à Paris



La circulation n'est pas plus facile à New-York qu'à Paris. On peut s'en rendre compte par cette photographie de Wall Street prise récemment en plein après-midi.

Une bagarre furieuse dans une cantine à Monthléry

Les adversaires se servirent de couteaux, matraques, revolvers, etc, et il y eut 12 blessés. — Quatre arrestations.

Paris, 2. — On publie de nouveaux détails sur la terrible bagarre dont nous avons parlé et qui se déroula à Monthléry ; Voici : Les nombreux terrassiers, de nationalités diverses, qui sont employés à la construction de pistes rejoignant l'autodrome de Monthléry, se plaignaient, depuis quelque temps, de la mauvaise nourriture qui leur était servie dans une cantine installée à proximité de leur chantier, au « Bois des Bruyères » et gérée par M. Louis Daudet, âgé de 29 ans.

Or, samedi soir, vers 11 heures, une cinquantaine d'entre eux s'y trouvaient attablés et, malgré l'heure tardive, ne paraissaient pas décidés à regagner leurs cantonnements. M. Daudet les invita à sortir. Quelques-uns s'exécutèrent. Mais une vingtaine de consommateurs s'obstinèrent et continuèrent de discuter. Soudain, sur une dernière injonction de M. Daudet, Alphonse Lombard, âgé de 35 ans, surnommé « la Maubert » et qui, quelques jours auparavant avait eu maille à partir avec le cantinier, se dressa et prit à partie l'aide-cantinier, Marcel Savierle, 35 ans. Celui-ci répondit aux insultes. Mais, comme il se dégageait de son interlocuteur, il reçut entre les deux omoplates un violent coup de couteau. Un cri de douleur lui échappa. Aussitôt une bouteille, lancée d'une main brutale, vint s'écraser contre l'unique lampe à pétrole qui éclairait vaguement la baraque enfumée ; l'obscurité se fit.

Une lutte d'une heure dans l'obscurité

Alors, dans la nuit épaisse, ce fut une mêlée générale : des coups de feu claquèrent et l'on entendait des chaînes qui s'écrasaient contre les tables et les palissades. Ce vacarme attira l'attention d'autres terrassiers qui s'installèrent pour la nuit dans leurs baraquements. S'armant de revolvers, de couteaux, de matraques, ils sortirent, se dirigèrent vers la cantine toujours plongée dans une obscurité redoutable, y pénétrèrent et, sans raison, firent feu ou assénèrent à tour de bras, à l'aveuglette, des coups furieux.

Cette bagarre dura plus d'une heure.

Deux cents coups de feu

Des détonations, des cris de douleur, des bruits de chute, des coups sourds emplissaient la nuit ; plus de deux cents coups de feu furent tirés. Cependant, d'autres ouvriers, plus pacifiques, avaient avisé les gendarmes de Monthléry et d'Arpajon, qui survinrent vers minuit et demi. Alors, seulement, le calme se rétablit. On fit la lumière. Des blessés gisaient sur le sol et dans la cantine, dans des flaques de sang et des flaques de vin. On amena une charrette, on y chargea une douzaine d'entre eux que l'on transporta à l'hôpital d'Arpajon où ils furent pansés. Trois, dont l'état est plus grave que celui des autres, furent hospitalisés. Ce sont : Marcel Savier, âgé

de 35 ans, atteint de coups de couteau dans le dos ; Henri Legris, 31 ans, blessé d'une balle de revolver dans la tête et Gabriel Plouhinet, 37 ans, frappé de coups de matraque sur la tête.

Des voleurs profitèrent de l'occasion

Les gendarmes ouvrirent aussitôt une enquête. Elle permit d'une part d'établir que pendant la bagarre, des individus s'étaient introduits dans la chambre du cantinier où ils avaient volé la recette de la journée, soit 35 850 francs, et ils avaient tenté d'incendier la mobilier ; d'autre part que les principaux agresseurs étaient quatre dangereux repris de justice qui ont été écroués à la gendarmerie d'Arpajon, en attendant d'être transférés à Corbeil. Ce sont : Paul Pournet, 56 ans, demeurant 18, rue de la Passanterie à Paris, accusé d'avoir mis le feu à la cantine ; Jules Rivière, 23 ans, 49, rue Viala à Paris ; Alphonse Lombard, 35 ans, qui frappa Marcel Savier, blessé lui-même d'une balle à la tête et César Pichon, 26 ans, blessé également à la tête d'un coup de couteau.

D'autres malfaiteurs tentèrent de provoquer un incendie

Il fut enfin établi que, profitant du désordre sanglant qui régnait dans la cantine, plusieurs ouvriers portugais et tcheco-slovaques avaient tenté d'incendier le bureau de M. Dupuis, chef de chantier. On les rechercha.

Dans la matinée de dimanche, le parquet de Corbeil, accompagné du capitaine de gendarmerie Lasiat, s'est transporté sur les lieux pour poursuivre l'enquête. La cantinière, Mme Juliette Daudet, âgée de 30 ans, lui a déclaré que plusieurs individus ont tiré dans sa chambre des coups de feu et qu'elle n'a eu la vie sauve qu'en se cachant ou son lit. On attend d'autres arrestations.

Un service d'ordre a été organisé

Malgré l'effervescence qui, jusqu'au matin, a régné sur le chantier, le travail a repris dans l'après-midi sans incident. Toutefois, en vue de parer à toute éventualité, un service d'ordre de police assure l'ordre sur l'autodrome.

UN DRAME APRES UNE PARTIE DE CARTES

Béziers, 2. — Dans un café de la rue Tourneville, une discussion s'est élevée à la suite d'une partie de cartes entre des sujets espagnols. Un nommé Vicente Ponsola a tiré sur son partenaire, José Garcia, âgé de 30 ans, deux coups de revolver à bout portant, dont l'un l'a blessé très grièvement au ventre. Le meurtrier est en fuite.

Ceux qui provoquent la hausse du pain

Un Allemand et un naturalisé poursuivis pour accaparement

Bar-le-Duc, 2. — A la suite d'une plainte déposée par plusieurs boulangers de la Meuse, M. Magny, Procureur, a chargé la brigade mobile de Nancy d'enquêter sur une affaire d'accaparement de blés dans la région de Fresnes-en-Woivre en particulier.

L'enquête a établi que deux courtiers en grains de Metz, l'un naturalisé depuis la guerre, Roger Lévy, l'autre de nationalité allemande, Henri David, sont parvenus à rafier des quantités importantes de blé en faisant aux cultivateurs des soufres qui allaient jusqu'à six francs par quintal.

On suppose que ces blés ont pris la route de l'étranger et cette affaire cause une grosse émotion, car on attribue à ces manœuvres la cherté excessive du pain dans la région de l'Est.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Assez beau, vent du secteur nord-est, 6 à 8 m. Omb. nuageux avec éclaircies. Température minimum 10°.

L'élection du nouveau président du Reich

Le plébiscite aurait lieu le 26 avril prochain

Berlin, 2. — La presse berlinoise reproduit presque à l'unanimité les commentaires de la presse étrangère au sujet de la mort du président Ebert.

Aucune décision n'a encore été prise en ce qui concerne la succession du président défunt. Les journaux estiment cependant que l'élection du nouveau président sera fixée au 26 avril.

L'EXPOSITION DU CORPS DE M. EBERT

Berlin, 2. — Le cercueil contenant la dépouille mortelle du président Ebert a été exposé recouvert du pavillon présidentiel dans le cabinet de travail du président défunt.

Il est entouré de clerges et de couronnes. Aux quatre coins du catafalque, des sous-officiers de la Reichswehr, se relayant avec ceux de la Marine, montent la garde.

Ainsi qu'on l'a annoncé, la cérémonie funèbre aura lieu mercredi à deux heures.

La révolte des Kurdes

Angora, 2. — Des bandes armées qui voulaient s'approcher de la ville de Khirgou ont été repoussées par des détachements de gendarmerie renforcés par la population locale. Poursuivies activement, des bandes armées révoltées précédemment de Khirgou ont été tuées et ont été battues par les forces locales.

La localité de Hazi et celle de Pirani, centre des insurgés ont été bombardées par avions.

Cinq chefs qui propageaient des idées subversives dans la population ont été arrêtés à Bejzer. Ils étaient porteurs de soufres importants et ont déclaré qu'ils étaient envoyés par Cheik Said, chef des rebelles et que le mouvement avait pour but la proclamation comme calife d'un des fils d'Ab-U-Hamid.

Des forces insurrectionnelles ont été aperçues dans le Nord de Diabekir et dispersées par un bombardement par avions.

Cent soixante personnes tuées par une explosion à Kharpout

Londres, 2. — On mande de Constantinople « A Kharpout, un dépôt de munitions a fait explosion au moment où des habitants étaient en train de piller le bâtiment. 160 personnes ont été tuées. »

En deuxième page : Notre nouveau roman-feuilleton : « Rédemption », de Charles Mérouvel.

En quatrième page : Le « Réveil Agricole » : La fixation du prix de la betterave sucrière.

Un forgeron unique au monde



En moins de dix minutes, l'Allemand Sigmund Breitbart transforme une barre de fer, en une pièce forgée d'ornementation sans recourir à aucun outil. Les travaux qu'il exécute ainsi demanderaient plus de deux heures, à des forgerons se servant de leurs outils ordinaires.

Mouvement de grève aux Mines de Courrières

Les mineurs, ayant obtenu satisfaction, reprendront le travail ce matin

Un très vif mécontentement règne depuis quelque temps aux mines de Courrières, particulièrement aux puits 9 et 21 où les ouvriers ont tout particulièrement à se plaindre, tant des salaires, que des conditions de travail, dont sont victimes certains travailleurs.

Dimanche, une réunion des conseils d'administrations des deux syndicats (unitaire et vieux syndical) eut lieu. Les délégués se trouvèrent d'accord pour constater : 1° que les divisions ouvrières ne pouvaient qu'être nuisibles aux travailleurs de la mine ; 2° qu'il était urgent de prendre une attitude franche et d'amener le patronat au respect du droit de l'ouvrier en même temps qu'à une augmentation de salaires.

Hier, lundi, au puits numéro 9, pas un ouvrier ne descendit ; au puits numéro 21, une centaine à peine, non prévenus, se présentèrent.

Au cours d'une réunion tenue hier matin par les mineurs à la salle des Fêtes de la mairie d'Harnes, il fut décidé l'envoi d'une délégation auprès de M. Guerre, directeur de la Compagnie.

L'entrevue des délégués ouvriers et du directeur eut lieu dans la soirée. Les ouvriers ont obtenu satisfaction sur le chapitre des congédiements ; la question des salaires sera réglée ultérieurement.

Le reprise du travail a donc été décidée pour ce matin, mardi.

UNE GRÈVE DE BATIMENT A PARIS

Paris, 2. — Suivant les instructions des organisations, les dirigeants, les travailleurs du bâtiment ont décidé d'abandonner les chantiers, cet après-midi à 14 heures. Cette démonstration a pour but, d'après les secrétaires des syndicats, de protester contre le décret d'administration publique qui permet aux entrepreneurs du bâtiment de ne pas appliquer la journée de 8 heures, et ensuite d'acquiescer une augmentation de salaires, enfin, de réaliser l'unité syndicale.

Egorgé, un mineur vint mourir dans un commissariat

Saint-Etienne, 2. — Ce matin, vers 3 h. 30, un jeune homme se présentait au commissariat de l'arrondissement de Saint-Etienne, en compagnie de son frère, et se plaignait de la main une blessure qui portait au cou et par où le sang s'échappait abondamment ; mais, à peine avait-il pénétré dans le local qu'il s'évanouit sur le sol et expira sans avoir pu prononcer une parole.

C'est un nommé Barthélémy Combes, âgé de 21 ans, mineur, domicilié rue du Puy 51. On a pu suivre ses traces sensiblement depuis le No 35 de la rue Roanneulle jusqu'au commissariat, devant lequel on a retrouvé dans le ruisseau le couteau avec lequel il avait eu ainsi qu'il résulte des constatations faites par M. Cognon, commissaire de police et le docteur Georges Fournet, médecin légiste, la carotide tranchée.

MOUVEMENT DANS LA POLICE

Paris, 2. — De l'Officiel : M. Guiraud, commissaire de police stagiaire à Nièppe est nommé en la même qualité à Bollène (Vaucluse).

M. Tilloy, commissaire de police mobile de 2e classe à la 10e brigade régionale à Lille, est nommé commissaire de police de deuxième classe à Hazebrouck, en remplacement de M. Terry.

Les dispositions du décret notamment commises de police spéciale à Cres (Drome) M. Tosello Banca, commissaire de police stagiaire à Monod, prendront effet à partir du jour de la remise du titre de pension à M. Simon.

M. Lezzani, inspecteur de police spéciale de 5e classe en disponibilité sur sa demande est nommé inspecteur de police spéciale de 5e classe à Lille.

Est titularisé dans son emploi (5e classe) : l'inspecteur stagiaire de police spéciale et mobile, Escalet à la 2e brigade régionale de Lille.

OPINIONS POLITIQUES

Le Parti Socialiste et les Elections municipales

PROGRAMME & TACTIQUE

Dans quelques semaines, le pays sera appelé à une nouvelle consultation électorale. Il devra reconstituer ses Conseils municipaux, arrivés au terme de leur mandat. Déjà, un peu partout, les positions sont prises, les différents partis politiques sont prêts à s'affronter, car — qu'on le veuille ou non — ces élections ont, elles aussi, un caractère politique.

Dans les circonstances actuelles, on peut même dire qu'elles offrent pour un grand nombre de départements une importance à laquelle l'attitude récente de la Chambre Haute, a donné une valeur toute particulière.

Mais les élections municipales ont encore une autre portée. Longtemps, des adversaires aveugles ont nié à la Classe ouvrière, sa capacité d'administrer et celle-ci a eu l'orgueil de les démentir. Elle a montré par la sage direction de ses œuvres nombreuses ce dont elle était capable, mais c'est surtout dans la gestion des affaires communales, qu'elle a pu faire montre de toutes les ressources qu'elle portait en elle.

L'arrivée des représentants des travailleurs dans les Hôtels de Ville a été, le plus souvent, le signal d'un développement de la commune.

Avec eux, ce fut l'aube d'un renouveau de la cité.

Faut-il s'en étonner ? N'était-ce pas à eux, qui connaissent le mieux — pour les partager — les aspirations des classes laborieuses, qu'il devait appartenir de créer les œuvres capables de protéger le travail. N'était-ce pas à eux, qui savent toutes les misères qu'entraîne le chômage, qu'il appartenait de rechercher la plus grande expansion de la cité.

Ce sont ces préoccupations qui ont inspiré le vaste programme élaboré par le récent Congrès de Grenoble.

Le Parti Socialiste a, sur le terrain communal, comme dans tous les autres domaines, une tradition qui le guide et l'anime dans son action quotidienne.

Ce sont Paul Brousse et Benoit Malon, ainsi que le rappelle l'autre jour Henri Sellier qui, à l'origine du mouvement socialiste moderne, élaborèrent un premier programme municipal. Il était si vaste, si complet, qu'il devint, à la suite de l'actuel, ser pour lui donner force et vie.

LE PROGRAMME

Il ne faut s'écarter, certes, de mesures à appliquer strictement à l'ensemble des communes. On n'admettra pas de la même manière, une collectivité ouvrière et une collectivité paysanne, une cité riche et une cité pauvre.

Non, il ne peut être question que de directives générales, capables de marquer par quelles réalisations il est possible de servir le mieux l'intérêt de la classe ouvrière en même temps que celui de la collectivité tout entière.

La commune se meut dans un cadre étroit et le souci constant des édiles doit être de rechercher les plus larges possibilités d'action.

Aussi, à Grenoble, le Parti Socialiste a-t-il préconisé les unions entre communes pour l'organisation de vastes services, qu'une commune seule ne pourrait envisager et il a pris soin de définir dans quelles conditions devrait être assurée l'exploitation de services publics, de telle manière que puissent être sauvegardées à la fois les intérêts de la commune et ceux des usagers ainsi que du personnel.

Il a indiqué qu'un grand effort devait être également tenté, en vue d'une organisation, non pas de la bienfaisance ou de la charité, mais de la solidarité sociale et ici le champ d'action est si vaste qu'on peut difficilement en énumérer quelques lignes, en indiquant toute l'étendue : Création de Bureaux d'Hygiène d'Offices d'habitation. Protection de l'enfance par l'institution de consultations prénatales, de consultations de nourrissons, de crèches, de l'inspection médicale à l'école, de cantines, d'écoles de plein air, de dispensaires, création de bureaux de placement, aide aux institutions de prévoyance, etc., tels sont les caractères essentiels de cette œuvre qui doit devenir la préoccupation constante des édiles.

Chez le coiffeur à Londres

Dans certains salons de coiffure, modern style, à Londres on peut simultanément, se faire coiffer, téléphoner, dicter son courrier, déjeuner, et se faire décorer comme le montre notre photographie. N'est-ce pas l'idéal pour les gens affairés ?

Le développement de l'enseignement par la construction de nouvelles écoles ou un aménagement meilleur des anciens locaux, la protection des œuvres post-scolaires, l'aide aux bibliothèques, aux groupes d'enseignement musical, aux groupes d'enseignement physique, ainsi que l'institution de cours d'apprentissage doivent, eux aussi, demeurer au premier plan de l'action municipale.

Mais toute cette activité qu'exerce la vie moderne de nos villes et de nos campagnes, oblige les communes à réclamer en même temps qu'une réforme « rofond » du système fiscal déshérité qui les régit, plus d'autonomie, plus de liberté. Les maires ont besoin d'être indépendants qui leur permettra une meilleure exploitation de leurs richesses, de même qu'elle leur autorisera les initiatives, capables de doter la cité des organismes qu'appellent les nécessités nouvelles.

Tels sont dans leurs grandes lignes, les principes directeurs d'une action municipale, qui doit tendre à aider et à protéger ceux qui produisent et ceux qui travaillent, qui a enfin l'orgueil de rendre la commune toujours plus belle, plus saine, plus riche, et de « préparer pour les générations futures la cité d'harmonie » où les hommes vivront plus libres, plus heureux.

LA TACTIQUE

Quelle sera l'attitude des socialistes aux élections municipales ? Sur ce point, nous ne saurions mieux faire que de reproduire la partie essentielle de la résolution que Lebas eut pour mission de rapporter au Congrès du mois dernier. Elle rappelle, dans son esprit et parfois même dans la lettre, la motion votée à Saint-Quentin en 1911.

« A l'heure où l'on ne peut craindre que le Sénat, esoin de la réaction, ne ruine l'œuvre réformatrice que la majorité socialiste et républicaine de la Chambre s'est faite à réaliser, — dit-elle, — le Parti Socialiste doit faire tous ses efforts pour agir sur le Sénat, en changeant le corps électoral sénatorial par un grand victoire municipale. »

Pour la rendre plus certaine, pour réunir toutes les conditions qui nous donnent cette victoire, le Congrès rappelant la résolution de Saint-Quentin, décide :

« Le Parti Socialiste doit le devoir de faire le maximum d'efforts pour lutter au premier tour de scrutin, avec leurs seules forces socialistes. »

Dans les communes où l'état de la Section et la situation politique locale, justifiaient une coalition, elle ne pourrait se faire qu'avec l'autorisation préalable de la Fédération. Même dans ce cas, la Section devra proposer, comment par ses propres moyens dont elle dispose : réunions, tracts, affiches, le programme municipal du Parti.

« Pour la deuxième tour, « considérant que toute action électorale ou autre du parti de classe qu'est le Parti Socialiste doit toujours, au second comme au premier tour, être déterminé exclusivement par l'intérêt supérieur de la classe, qu'il présente et dont il poursuit l'affranchissement. »

« Que l'action de classe du Proletariat est liée au maintien et au développement de ses libertés politiques et économiques. »

« Que par la République maintenue et développée la libération des travailleurs sera aux mains des travailleurs eux-mêmes, s'ils savent en user enfin ou, leur organisation et leur émancipation. Le Congrès compte sur les Fédérations pour indiquer aux sections la tactique à adopter en s'inspirant toujours des intérêts du Parti, du prolétariat et de la République sociale. »

« Par ces dispositions, le Parti socialiste a conscience de ne permettre aucune équivoque. Il entend combattre le visage décevant et c'est pourquoi il s'est efforcé de préciser les buts qu'il poursuivait et comment il comptait les atteindre. »

Ainsi armés, ses militants peuvent affronter sans crainte les batailles qui les sollicitent. Elles doivent leur permettre de nouvelles victoires.

Pierre DELCOURT, Conseiller général du Nord.